

FORMATION **MAINTENANCE**

[52163]

LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES LORS DE TRAVAUX SOUS TENSION [B2TL]

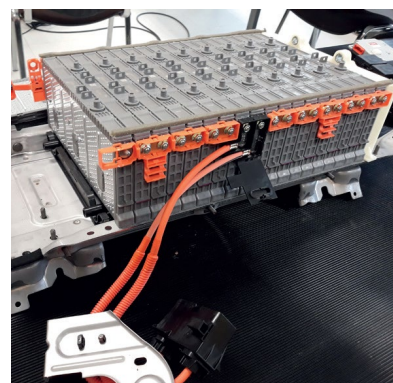
[3 JOURS] 1 365 € H.T.*

15 000 000 VÉHICULES
électrifiés, à l'horizon 2040,
dans le parc automobile
français.

PLUS DE 50 000 STAGIAIRES
formés par Mobipolis
sur l'ensemble des technologies
VE/VH liées à la prévention,
la préparation et l'intervention.

LA NORME NF C18-550
entrée en vigueur en août 2015,
réglemente les activités
du personnel averti et habilité..

INTERVENEZ SUR LES PACKS BATTERIE



Depuis 2011, **tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un Véhicule Électrique et Hybride doit être habilité** (décret 2010_1118). Cette habilitation relève de la responsabilité de **l'employeur**. Les interventions sur les packs batteries des VE/VH nécessitent une habilitation spécifique en plus de l'habilitation classique. En effet, le danger est permanent car il n'est pas possible de mettre hors tension une batterie. Par conséquent, **tout salarié intervenant sur ces packs batteries doit connaître et respecter les précautions à prendre, les outillages à utiliser et les procédures à suivre**

POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

PUBLIC

Technicien Automobile,
Technicien Expert Après-Vente
Automobile

PRÉREQUIS

Voir page suivante.

BÉNÉFICES

Des salariés en capacité
d'intervenir en toute sécurité
dans le respect
de la norme NF C18-550

*Tarif public applicable au 1^{er} janvier 2025, sauf dispositif spécifique.
Rapprochez-vous de l'OPCO Mobilité pour connaître les modalités de prise en charge financière.

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique
- Savoir effectuer une mesure à l'aide d'un multimètre ; effectuer un serrage au couple
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension
- Avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18-550
- Compléter la lettre d'engagement de l'employeur et nous la transmettre avant le début du stage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS [Réf. 52163 – 3 j soit 21h.]

- Acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NF C18-505-1 et NF C18-505-2-1 pour réaliser des travaux sous tension sur les véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie embarquée

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

NIVEAU : 1 / 2 / 3

Le contenu

- La validation des prérequis
- Les normes NF C18-505-1 et C18-505-2-1
- La connaissance approfondie en électricité
- Les différentes natures de travaux
- Les modes opératoires pour le T.S.T.
- L'intervention en cas d'accident corporel ou incendie

Les applications pratiques

- Effectuer les contrôles préliminaires : installation, mode opératoire, faisabilité
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension en respectant les modes opératoires du T.S.T.
- Connaître les documents (ATST, ITST, OTST, ...)
- Analyser le risque électrique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

LES PLUS DE MOBIPOLIS

Le leader de la formation automobile



94,2%

Taux de satisfaction
de la formation



75,4%

Taux de maîtrise des compétences
en fin de formation



52 700

Professionnels formés



300

Formateurs
en technique et tertiaire



15

Centres de formations



93,2

Taux d'avis favorables
sur habilitation VE/VH

CONTACTEZ-NOUS

Toutes nos formations sont déclinables en inter et intra. Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires **contactez votre interlocuteur commercial Mobipolis** ou notre **Service Relation Client** au 09 71 01 02 11

www.mobipolis.fr

